



PAUL JEANNETEAU
DÉPUTÉ DE MAINE-ET-LOIRE
CONSEILLER GÉNÉRAL
MAIRE DE CHAMPIGNÉ

Angers, le 20 décembre 2011

Communiqué de Presse

TECHNICOLOR - PAUL JEANNETEAU SOUTIENT LE SITE ANGEVIN

Conserver les 330 emplois de l'entreprise Technicolor menacés par la baisse de charge de travail du site angevin, c'est le sens des démarches entreprises par le député de la 1ère circonscription.

Après avoir eu connaissance des informations communiquées par la direction de l'entreprise et rencontré l'intersyndicale, Paul Jeanneteau a saisi aussitôt le Ministre de l'Industrie, Éric Besson, afin que soient mobilisés tous les moyens que l'État peut mettre à disposition pour accompagner l'entreprise dans ce contexte difficile : « J'ai reçu l'assurance que l'État s'investit pleinement sur ce dossier pour explorer toutes les solutions, et par ailleurs, j'ai demandé au Comité d'Expansion de Maine-et-Loire que je préside, de mettre Technicolor au centre de ses priorités ».

Paul Jeanneteau suivra avec attention ce dossier jusqu'à ce qu'une solution satisfaisante, garantissant un avenir à l'entreprise, soit trouvée.

Paul JEANNETEAU